

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU LUNDI 18 JUIN 2018

Étaient présents : MM VUAILLAT Bernard, DELORME Philippe, MONNET Richard, Mme JULLIARD Hélène, M. MATHIEU Étienne, DOUSSET Matthieu, BARRAS Pierre, Mmes MATHIEU Christine, GALOT Cécile

Secrétaire de séance : M. Matthieu DOUSSET

1°) APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 08/04/2018

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2°) DELIBERATIONS DIVERSES

- Travaux Route de Confort : Les travaux d'aménagement de voirie du pont de la Valserine à la Fromagerie / RD 991 nécessite de nommer un maître d'œuvre pour le suivi et la réception des travaux le conseil décide d'attribuer la mission de suivi et réception des travaux à la SAS ARCHIGRAPH - pour un montant de 3 255.27 € € H.T.

- Modification des statuts du SIEA : Cette modification porte sur l'ajout à l'article 6 - Budget-Comptabilité- de la phrase suivante : « Les quotes-parts contributives des membres sont modulées en fonction de la nature des travaux mis en œuvre par le Syndicat. Les modalités en seront définies par le comité syndical. ». Le conseil approuve à l'unanimité.

- Délibération modificative :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 65541: Contribution au fonds de compensation	4 500.00 €			
D 65541 : Commune de Confort		4 500.00 €		
D 65548 : Autres contributions	4 733.88 €			
D 65548 : Syndicat d'Energie		4 733.88 €		
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	9 233.88 €	9 233.88 €		
Total	9 233.88 €	9 233.88 €		

3°) VENTE DE TERRAIN :

Monsieur Etienne MATHIEU sort de la salle.

Monsieur le Maire propose de céder le terrain parcelle ZA 149 à monsieur Etienne MATHIEU en effet ce terrain jouxte sa propriété et serait utile pour son exploitation. Ce terrain nous avait été cédé pour l'euro symbolique par le Syndicat de Menthieres. Le Conseil décide de céder ce terrain pour l'euro symbolique sous réserve de la légalité de l'opération.

Vente de terrain à M. TOURNIER Frédéric.

Suite à la demande de Monsieur TOURNIER pour acheter une partie de la parcelle C323, le conseil accepte de vendre une partie de cette parcelle au tarif de 0.10 cts le m², les frais de géomètre seront à la charge de M. TOURNIER. Il sera proposé à M PHILIBERT, riverain de la parcelle, si il est intéressé, d'acquérir une partie de cette parcelle.

4°) DEVIS ROUTE ET CIMETIERE :

Route : Après étude des devis par la commission des routes les travaux sont attribués à l'entreprise COLAS pour la somme de 81 681.60 € TTC

Cimetière : Un devis de l'entreprise Marbrerie du Sorgia pour la somme de 3 932 € TTC a été reçu en mairie, d'autres devis seront demandés.

6°) SEMCODA :

Le dossier a effectivement pris du retard mais un nouveau échéancier va nous être remis. Explication par Monsieur le Maire des remaniements et mises en place d'une nouvelle direction au sein de la SEMCODA.

7°) PONT DU TROUBLERY :

Suite à la loi GEMAPI, la commune pourra entretenir le torrent du Troublery sous réserve de nombreuses conditions en lien avec la Police de l'Eau, La CCPG et le PNR.

8°) LIBERATION DU LOGEMENT MAIRIE :

M. CURIEN a donné sa dédite afin de quitter son logement. Il est décidé de réduire son loyer de moitié sur les deux derniers mois.

Il en est ressorti que la commune, suite à la considération qu'elle porte à ses employés, va étudier les avantages qu'elle peut proposer à ses salariés (Mutuelle, garantie perte de salaire ...).

Etude de la reprise du logement vacant. Il est rappelé qu'un logement de secours pour l'accueil des personnes en détresse devrait rester disponible dans la vallée.

9°) Questions et Courriers Divers :

- Courrier de fin de non recevoir de M. PERRIN Robert
- SIVOS et Rythmes scolaires : A la rentrée prochaine l'école fonctionnera sur 4 journées au lieu de 4.5 cette année. Etude pour que la garderie périscolaire soit gérée par le SIVOS et non plus par la commune.
- Ménage d'été : Celui-ci sera effectué par Mme OUDIN Nathalie
- La gendarmerie nous demande de diffuser l'information sur les vols avec ruse, une insertion sera faite dans le journal communal.
- Chemin de la diamanterie – Fontaine Bénite : La commune va reprendre son ancien chemin rural, un acte répréhensible pénalement a eu lieu, 8 bornes de géomètre ont été arrachées, une plainte sera déposée en gendarmerie par la CCPG.
- Camping : Les travaux de clôture doivent commencer le 25/06/2018.
- Une représentation de la pièce de théâtre « Les Mamelles de Thérésia » aura lieu le 30 juin 2018, place Saint Roland.
- Faire remonter en mairie les manquements possible concernant la numérotation des domiciles.
- Une rencontre intercommunale Chézery-Lélex-Mijoux va avoir lieu le jeudi 5 juillet à Mijoux afin de travailler sur la possibilité de création d'une commune nouvelle.

Séance levée à 21h25

Le Maire,
Bernard VUAILLAT

Le secrétaire de séance,
Matthieu DOUSSET

